

Non à la casse sociale Pour un statut du personnel progressiste

En septembre 2000, à l'occasion des journées "DRH" à Reims, B. Mettling lançait l'idée d'une grande réforme du système de rémunération du Groupe. Deux ans après, le résultat est consternant : si les démolitions ont eu lieu, aucun édifice nouveau n'a été construit : le ground zéro des relations sociales est atteint !

Les dirigeants du Groupe, considérant que leur vision des choses était la seule possible, n'ont pas douté un instant que les syndicats du Groupe se rendraient à leur évidence. Et quand la grande majorité des syndicats a refusé leur diktat, ils les ont traités d'irresponsables. On est confondu par tant de suffisance ! Leur schéma simpliste est le suivant : pour accroître les bénéfiques (cf. *Doublet !*) il faut réduire les charges en procédant notamment à une compression de la masse salariale. C'est de cette "évidence" que les syndicats auraient dû convenir, la "négociation" devant se limiter à définir les modalités de cette réduction : "*Combien et en combien de temps ?*" "*Comment déshabiller Paul pour habiller Jacques ?*" Et autres questions, on le voit, essentielles...

Devant l'insuccès de leur démarche, les employeurs s'étaient finalement rangés à l'idée d'un accord conclu avec des organisations minoritaires, mais leur aveuglement leur interdisait d'entrevoir l'éventualité d'absence d'accord.

La fuite en avant

Poursuivant dans son registre schizophrène, le pouvoir central engage les entreprises du Groupe dans une tragique fuite en avant pour imposer, à tout prix, sa réforme. Les directions locales sont maintenant sommées de collaborer au diktat national en dénonçant les accords locaux et la plupart s'y emploient avec un zèle échevelé. Ajoutant au cynisme, l'ironie, Mettling justifie son œuvre par cette formule "*mise en cohérence des textes locaux avec les textes nationaux*". Il s'agit donc, en l'occurrence, d'éradiquer tant localement que nationalement. Quelle ambition !

Et comme s'il n'y suffisait pas, les syndicats qui sont entrés en résistance, sont montrés du doigt et font l'objet d'une répression inconnue depuis des décennies dans la profession : menaces, intimidations, mutations, retenues sur salaire...

Préparer la riposte sur tous les fronts dès maintenant

Aujourd'hui les employeurs sont empêtrés dans une mise en place de recommandations unilatérales qui se heurte à bien des écueils. Fort logiquement attentifs au déroulement de ces opérations afin de préserver au mieux les intérêts des salariés, nous n'hésiterons pas, à cet effet, à engager toutes les actions juridiques utiles. Les visées patronales font planer de graves menaces sur le contrat de travail de chacune et chacun des salariés du Groupe : aujourd'hui sur nos rémunérations, demain sur les classifications, la carrière... mais ce sont également nos emplois qui sont menacés, la mise en place de plans sociaux se profilant ici ou là. Ces menaces se concrétiseront si une réaction collective n'intervient pas, car si nous n'avons pas réussi à nous opposer en amont du projet, rien n'est cependant joué.

Les seuls combats perdus d'avance sont ceux que l'on ne mène pas !

Préparons dès aujourd'hui une riposte sociale à la mesure des coups qui nous sont portés, pour défendre nos emplois et reconstruire un contrat de travail collectif progressiste.